



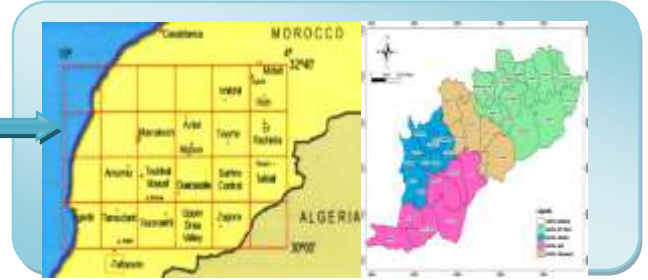
# L'évolution des systèmes irrigués dans les zones de montagnes faces aux Politiques Interventionnistes de l'Etat :

## La gestion communautaire de l'eau d'irrigation à Amizmiz entre changement et rupture (Haut Atlas Occidental- Maroc) Colloque Habiter le littoral, Marseille 16-18 octobre 2014

Hind SABRI, Toufik FTAÏTA  
Laboratoire LIRCES (EA 3159), Université de Nice Sophia Antipolis, France

Diagnostic territorial de la commune rurale de Sékour

Dans le processus de l'évolution de la politique de l'eau au Maroc (en passant d'une gestion globale et centrale à une gestion intégrée et locale de l'eau), l'eau d'irrigation a toujours été le socle des stratégies de développement. Dans un contexte de pénurie en la matière, l'eau d'irrigation n'a pas cessé, ainsi, d'être le vecteur prépondérant et favorable aux nombreuses politiques étatiques notamment celle de la grande hydraulique. Dans cette perspective, les zones de montagnes y compris celle d'Amizmiz sont restées partiellement à l'abri des interventions rigides de l'Etat. Afin de sauvegarder leur autonomie vis à vis des services administratifs et ainsi la fiabilité de leurs systèmes de gouvernance de l'eau, basés sur les modes traditionnels d'organisations, les groupes sociaux trouvent en la consolidation des modalités de la gestion communautaire de l'eau d'irrigation le seul moyen de parvenir à assurer leur cohésion sociale. **L'eau, dans ce contexte de pénurie, est un facteur structurant des sociétés locales.**



**Les Contrastes climatiques et topographiques et l'organisation sociale, hydraulique et territoriale**

La vallée d'Amizmiz fait partie de quatre circonscriptions administratives formant la région du Haouz.

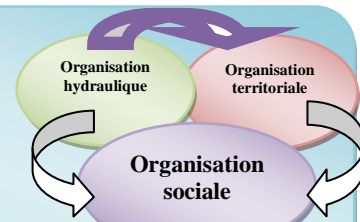
- \* Elle est déparagée entre 10 communes :
  - Amizmiz et Ameghras ;
  - le Caïdat de Guédmoua, composé de quatre communes : Azgour, Anougal, Tizguine et Dar Jamaa ;
  - ainsi que le caïdat d'Ouzguita composé ainsi de quatre communes : Oulad M'aa, Sidi Bedhaj, Ouzguita et Lalla Takerkoust ;

\* Elle fait partie du haut pays dont l'altitude diffère entre 900 et plus de 3000 mètres mais également du bas pays où la platitude du relief et la sécheresse constituent les traits les plus dominants



**La tension entre logiques étatiques et logiques communautaires et la répression des structures sociales et institutionnelles traditionnelles de la vallée d'Amizmiz**

- \* Dans ce contexte local, la pénurie partielle en eau transforme cette dernière en catalyseur des rapports sociopolitiques et hydrauliques.
- \* les stratifications territoriales quicaractérisent la vallée d'Amizmiz ont plus ou moins une influence sur le choix des modalités de gestion de l'eau d'irrigation adoptées par les communautés d'irrigants et le bon fonctionnement des systèmes irrigués
- \* L'interaction entre ces trois types d'organisation détermine le bon fonctionnement des systèmes irrigués de la Vallée



**L'irrigation gravitaire à l'épreuve des mutations socioéconomiques dues aux interventions aménagistes de l'Etat**

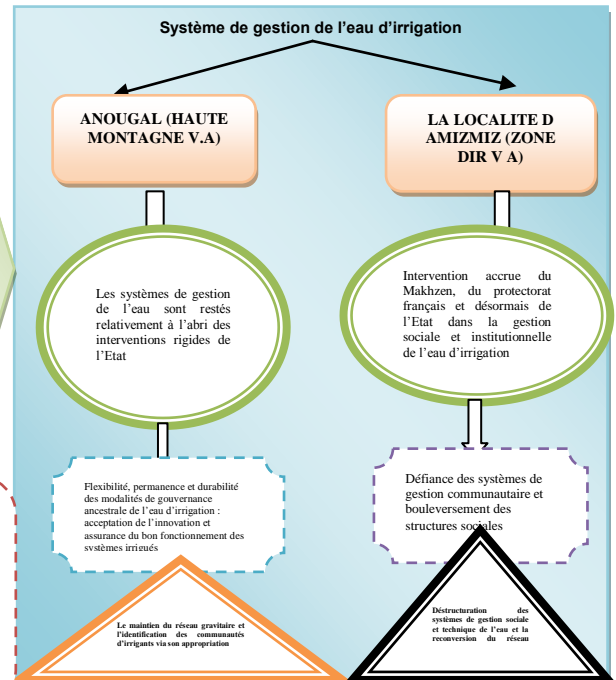
Malgré l'adoption théorique par le Maroc de la gestion intégrée des ressources en eau à partir des années 80, les logiques étatiques n'ont pas cessé de voir en l'eau une ressource non épuisable.

La logique de l'appauvrissement des zones de montagnes, montre clairement le décalage entre les logiques étatiques interventionnistes et les stratégies de certaines communautés locales de la haute montagne

Les trois âges de l'irrigation en passant par trois axes de l'histoire hydraulique à la fois locale et globale nous permettent de mettre en exergue un héritage précolonial, colonial et postcolonial

L'histoire de l'irrigation et de l'appropriation de l'eau dans la région d'Amizmiz révèle que le Makhzen n'a jamais réussi à administrer la gestion et l'organisation de l'eau communautaire. C'est par les tentatives d'accaparement de droits d'eau que le Makhzen a voulu soumettre les communautés locales. En revanche, l'objectif de l'intervention des services du protectorat français s'inscrivait dans le bouleversement de la répartition de l'eau d'irrigation au sein de la localité d'Amizmiz par la mise en place d'un système de gestion administrative visant à délégitimer les institutions communautaires telle que la Jmaâ et ainsi de les remplacer par ce qui porte le nom de la « Commission » comme l'indique la loi de 1924 des ASAP.

**Si nous postulons que les services publics ont adopté une approche relativement intégrée en matière de gestion des ressources en eau, (INDH, Plan Maroc Vert), il ne faut pas ignorer que les communautés locales ont depuis des siècles su gérer durablement des ressources en eau souvent limitées révélant ainsi leur capacité à maintenir un équilibre social et environnemental en d'autres termes une bonne gouvernance locale de l'eau**



Le maintien du réseau gravitaire et l'identification des communautés d'irrigants via son appropriation

Destruction des systèmes de gestion sociale et technique de l'eau et la reconversion du réseau

Après l'indépendance la politique hydraulique s'est inscrite dans la continuité du modèle colonial déconsidérant ainsi les modalités de la gestion communautaire de l'eau d'irrigation en les considérant comme étant un frein au développement de l'agriculture irriguée

Au cours des années 90, le Maroc a mis en place un nouveau code des eaux consolidant ainsi les approches concertées voire intégrées des ressources en eau notamment la gestion participative de l'irrigation et l'instauration des AUEA comme nouvelle structure d'organisation des irrigants

**RECOMMANDATIONS :**

- SI LES SERVICES D'ADMINISTRATION REPRODUISSENT LES MEMES POLITIQUES INTERVENTIONNISTES EN NE PRENANT PAS EN CONSIDERATION LA COMPLEXITÉ ET LES SPÉCIFICITÉS LOCALES, TOUTE PLANIFICATION IMPOSÉE OU TOUTE NOUVELLE STRATÉGIE HYDRAULIQUE CONDUIRONT À UN ÉCHEC CUISANT
- LA RECONNAISSANCE VOIRE LA VALORISATION DES STRUCTURES TRADITIONNELLES RESTE UN MOYEN PRÉPONDERANT AFIN DE RESTITUER LA CONFIANCE PERDUE ENTRE LES COMMUNAUTÉS ET LE POUVOIR PUBLIC
- LE DÉSANGÈGEMENT DE L'ÉTAT DOIT ÊTRE EFFICACE AFIN DE PERMETTRE AUX IRRIGANTS SURTOUT D'AMIZMIZ DE MENER UNE AUTO GESTION VOIRE UNE CONCERTATION RÉELLE DANS LE PROCESSUS DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU
- DEPASSER L'APPROCHE CLASSIQUE PAR LA VALORISATION DES ZONES DE HAUTES MONTAGNES PAR RAPPORT AUX ZONES DE PLAINES DE LA VALLÉE QUI ONT DEPUIS TOUJOURS ACCAPARÉES L'ENSEMBLE DES SUBVENTIONS ÉTATIQUES
- LA CONSOLIDATION DE L'AGRICULTURE MONTAGNARDE PAR DES PRODUITS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

